



## Conseil Municipal du 19 mai 2017

Membres en exercice : 11,

Présents : 8,

Excusés : 3

Absent : 0

Le 19 mai 2017 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par courrier en date du 16 mai 2017, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. Marc TAULEIGNE, Maire.

**Etaient présents :** Mmes BEUDOT Elisabeth, COURTHIAL Marie-Laure, MICHEL Maryline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FOUGIER Sébastien, KANDOUCI Christian et TAULEIGNE Marc.

**Etaient absents excusés :** CHABAL Fabienne (procuration à Christian KANDOUCI), MM FAYARD Etienne (procuration à Marie-Laure COURTHIAL) et HAVOND Mickaël (procuration à Sébastien FOUGIER).

Le quorum étant atteint la séance a été déclarée ouverte, Mme Céline Cuvilliez est nommée secrétaire de séance.

### Délibération 20171905-1001 – Indemnités des élus

Monsieur le Maire explique que la délibération fixant l'indemnité des élus prise en début de mandat (n° 20140329-1017 du 29 mars 2014) est basée sur l'indice de référence 1015. Or cet indice de référence a depuis évolué.

Afin d'éviter à chaque modification de cet indice de référence, de délibérer à nouveau, il est demandé de rédiger et de faire approuver une nouvelle délibération mentionnant non plus un indice précis de référence mais de valider une rémunération sur la base de l'indice terminal de la fonction publique comme indice de référence.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la rémunération des élus basée sur l'indice terminal de la fonction publique.**

### Délibération 20171905-1002 – Décision modificative n°1 du budget principal

Monsieur le Maire explique que le budget primitif du budget principal contenait une erreur dans la prise en compte de la cession de l'école.

En effet, cette cession a été budgétisée au niveau des recettes dans la partie fonctionnement. Or tout doit s'inscrire dans la partie investissement à un chapitre spécifique (024).

La décision modificative est la suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	↓ de crédits	↑ de crédits	↓ de crédits	↑ de crédits
<b>Fonctionnement</b>				
R – 775 Produits des cessions d'immobilisations			140 000 €	
<b>Chapitre 70 Produits des services</b>			<b>140 000 €</b>	

023 Virement à la section d'investissement	140 000 €			
<b>Total budget fonctionnement</b>	<b>140 000 €</b>		<b>140 000 €</b>	
<b>Investissement</b>				
<b>Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations</b>				<b>140 000 €</b>
021 Virement à la section de fonctionnement			140 000 €	
<b>Chapitre 041 Opérations patrimoniales</b>			<b>140 000 €</b>	<b>140 000 €</b>
<b>Total budget investissement</b>	<b>140 000 €</b>		<b>280 000 €</b>	<b>140 000 €</b>

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal.**

#### Délibération 20171905-1003 – Renouvellement adhésion et convention Ardèche Musique et Danse

Cette délibération est nécessaire pour la rentrée 2017-2018 afin que la professeure des écoles, Marlène Desmays, puisse proposer aux enfants une chorale par l'intervention d'un référent musique proposé par Ardèche Musique et Danse.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de la convention avec Ardèche Musique et Danse.**

#### Délibération 20171905-1004 – Demande de subvention AEP auprès de l'Agence de l'Eau et du Département pour la pose de compteurs intermédiaires, de robinets à flotteurs et pour l'interconnexion Les Ecluses - La Flacheyre

Dans le cadre du plan triennal des travaux pour le budget Aep, Monsieur le maire propose de réaliser la pose de compteurs intermédiaires, de robinets à flotteurs (travaux s'élevant à environ 8 000€ HT) et de programmer l'interconnexion entre les captages des Ecluses et de la Flacheyre.

A ce titre il est possible de percevoir des subventions par l'Agence de l'Eau et par le Département qui avoisineraient les 50% de ces travaux HT.

Monsieur le maire, demande l'autorisation au conseil municipal pour déposer les dossiers de subventions.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité les demandes de subventions AEP auprès de l'Agence de l'Eau et du Département pour les travaux de pose de compteurs intermédiaires, de robinets à flotteurs et pour réaliser l'interconnexion Les Ecluses – La Flacheyre.**

#### Délibération 20171905-1005 – Demande de la famille Vialle, hameau de Fougeyrolles

Monsieur le maire expose la demande de madame Vialle qui souhaiterait faire déclasser le chemin communal qui passe entre les deux maisons lui appartenant pour lui donner un caractère privé.

Le hameau de Fougeyrolles comprend deux chemins communaux qui permettent à l'ensemble des habitants (4 foyers) d'accéder à leurs propriétés. Une demande de conseil a été envoyée aux services préfectoraux afin de connaître les modalités d'aliénation d'un chemin communal.

Au regard de la réponse, le conseil municipal reconsidérera la demande lors de la séance de juillet. Les habitants du hameau seront évidemment informés de toute procédure envisagée.

**Dans l'attente d'une réponse de la Préfecture, le conseil municipal reporte à l'unanimité la décision à prendre concernant la demande de madame Vialle.**



### Délibération 20171905-1006 – Protocole d'éviction d'Aurélien Lam Woon Sin et annulation des impayés de loyers à hauteur de 1 264€

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le locataire de l'atelier de l'Hermet, monsieur Lam Woon Sin, a bien signé le protocole d'éviction l'obligeant à quitter l'atelier avant le 1<sup>er</sup> juin afin que cela ne nuise pas à la signature de l'acte de vente de l'Hermet avec les futurs acquéreurs.

De plus, il est prévu une solution provisoire de relogement dans la maison Rose (appartement RDC droit) en location meublée avec une location à titre gratuite jusqu'en août et une annulation des impayés de loyers restant dû au niveau de l'atelier pour un montant de 1 264€.

**Le conseil vote à l'unanimité pour l'annulation des impayés de loyers à hauteur de 1 264€, ainsi que pour un relogement à titre gratuit de monsieur Lam Woon Sin jusqu'au 31 août 2017.**

### Délibération 20171905-1007 – Recensement de la population et nomination d'un coordonnateur communal

Mr le maire informe le conseil municipal du recensement de la population Gluiras programmé de du 18 janvier au 17 février 2018.

A ce titre, l'Insee demande la nomination d'un coordonnateur communal, monsieur le maire propose Céline Cuvilliez, secrétaire de mairie pour tenir ce rôle.

**Vote à l'unanimité pour la nomination de Céline Cuvilliez en tant que coordonnateur communal dans le cadre du recensement de la population du 18 janvier au 17 février.**

### Délibération 20171905-1008 – Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du soutien au déneigement des voies communales pour la campagne 2016/2017

Comme chaque année, une demande de soutien au Conseil Départemental peut être la prise en charge d'une partie des frais liés au déneigement pour la saison 2016/2017.

**Vote à l'unanimité de la demande de soutien au Conseil Départemental dans le cadre du soutien au déneigement.**

### Délibération 20171905-1009 – Demande de subventions associations Eyrieux Solidarité, Ligue contre le cancer et Comité des maladies respiratoire

Le conseil municipal attribue à l'unanimité le versement d'une subvention de 75€ à l'ensemble de ces 3 associations.

#### **Informations diverses :**

**Urbanisme** : Non préemption sur la vente du garage entre les héritiers Chabal et Armand.

DP de monsieur Boulon (La Ribeyre) accordée et de monsieur Belezy (La Cheminas) accordée.

PC de l'Earl Le Clos (Le Clos) accordé et de la maison Serre (le Village) déposé.

**Réunions de quartiers** : le 18 mai a eu lieu la réunion des responsables de quartier avec madame Beudot et monsieur Tauleigne. Au programme, organisation des rencontres avec les administrés (pour lesquelles la présence de deux élus au minimum sera nécessaire), visite de l'école et repas pris à la cantine scolaire.

**Accueils nouveaux arrivants** : Après recensement, 79 nouveaux arrivants pour la majorité en résidence principale sont dénombrés depuis 2 ans. Il est prévu de faire un pot d'accueil ou toute la population sera conviée.

**Travaux d'urbanisme** : l'abri bus où se trouve notamment le défibrillateur et les panneaux d'information doit être refait au vu de l'état de la toiture qui devient un véritable danger. Il est question d'en profiter pour le changer soit de place soit de le disposer autrement.

Il est aussi prévu de refaire la signalisation au niveau des trottoirs du centre du village.

**Pibou** : Il est rappelé à tous que la fête du Pibou sera, cette année, organisée le 1<sup>er</sup> juillet à partir de midi.



**Fête nationale** : elle se fera le 15 juillet avec un feu d'artifice

**Prochain conseil municipal** : date à déterminer soit le 7 soit le 21 juillet.

Fin du conseil à 21h20.

Signatures

BESSON François

BEUDOT Elisabeth

CHABAL Fabienne  
Procuration

COURTHIAL Gildas

COURTHIAL Marie-Laure

FAYARD Etienne  
Procuration

FOUGIER Sébastien

HAVOND Mickaël  
Procuration

KANDOUCI Christian

MICHEL Maryline

TAULEIGNE Marc

